

Marie-Jeanne Verny
Professeure émérite des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à Madame Carole Drucker-Godard Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet:

- Absence au CALR et représentation du CREO
- Remerciements
- Postes au CAPES d'occitan-langue d'oc

Madame la Rectrice

Retenue de longue date par un colloque universitaire à Bordeaux, je ne pourrai représenter le CREO au Conseil académique des langues régionales de ce mardi 18 novembre. Je serai remplacée par Monsieur Benoit Bolano, professeur des écoles bilingues à l'école Marie-de-Sévigné.

Je voudrais vous exprimer nos remerciements les plus chaleureux pour les deux preuves de votre engagement en faveur de l'enseignement public de l'occitan que vous avez manifesté dès le début de votre prise de fonction :

- La mise à disposition de notre collègue Estelle Lame, professeure agrégée d'occitan, auprès du CAP'ÒC - Centre d'Animacion Pedagogica en Occitan.

Le CREO avait souhaité, lors d'une réunion avec monsieur Vincent Michaud, Directeur Territorial Nouvelle-Aquitaine, Académies de Bordeaux Limoges Poitiers, à ce titre responsable du Réseau CANOPE, que du personnel de notre académie soit affecté auprès du CAP'OC, pour mieux mettre en œuvre le travail interacadémique de cet organisme. Votre décision, madame la Rectrice, a permis de concrétiser cette demande et nous vous en sommes très reconnaissants.

- Votre intervention auprès du Ministère concernant la session de l'Agrégation de l'occitan dont nous sommes persuadés qu'elle a été déterminante pour l'ouverture de la session.

Nous sommes cependant contraints de regretter que le Ministère ne prenne pas toute la mesure des besoins en matière de ressources humaine et nous nous apprêtons à lui signaler que le nombre de postes envisagé pour le CAPES d'occitan-langue d'oc (3 pour 32 départements et 8 académies) est bien insuffisant pour couvrir les besoins. Une fois encore, Madame la Rectrice, nous nous permettrons de faire appel à vous pour témoigner des besoins de notre académie

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations les plus respectueuses et de croire à notre attachement au service public de l'Éducation nationale

Vez